



## **Le mot du maire**

Mes chers concitoyens,

Lors du dernier conseil municipal, nous sommes revenus sur la vente de la maison 2 place de l'église. L'EPFL, propriétaire de ce bien, estime que le projet de M. Nilles, l'un des deux derniers acheteurs que nous lui avons présentés, offre des garanties financières et un intérêt suffisant pour signer un compromis de vente. Rappelons que nous en sommes au troisième espoir de vente, les deux premiers acheteurs s'étant rétractés. Par contre, ce troisième projet d'acquisition diffère sensiblement des deux premiers ou un particulier avait l'intention de réhabiliter la maison en vue d'en faire sa résidence principale.

Il s'agit cette fois d'un entrepreneur qui souhaite réaliser six appartements destinés à être loués dans le cadre d'une défiscalisation dite loi « Cosse ancien ». Ce dispositif également dénommé « Louer abordable » permet aux propriétaires de logements donnés en location, dans le cadre d'une convention conclue avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de bénéficier d'une déduction spécifique sur les revenus fonciers. Le but est d'inciter les propriétaires bailleurs à mettre leur bien immobilier en location à un prix abordable. C'est cet environnement fiscal et conventionnel qui permet d'équilibrer le financement de l'opération imaginée initialement par M. Nilles dans l'intention de proposer ces logements aux salariés de son entreprise.

Dans un autre point à l'ordre du jour, le conseil municipal a débattu du coût de l'éventuelle installation réglementaire définitive nécessaire aux distributeurs à l'entrée du village. J'ai proposé le financement d'une seule machine mais cette proposition n'a pas été acceptée et le point a été reporté. Cette interruption du service sera mise à profit pour lancer un appel d'offre, par ailleurs obligatoire au titre de la concurrence, sur la base d'un loyer d'occupation du domaine public égal au dixième du coût de raccordement, de manière à pouvoir amortir la dépense sur 10 ans.

Enfin, comme les lecteurs du Républicain Lorrain ont pu s'en apercevoir, j'ai été interviewé sur mes intentions concernant les prochaines élections municipales. Comme souvent, seuls quelques propos choisis par le journal subsistent. Néanmoins ces derniers n'ont pas été déformés, même s'il manque quelques liens et précisions. Je reste donc bien entendu à votre disposition pour vous donner les éclaircissements que vous souhaiteriez me demander.

### **Extrait du Républicain Lorrain paru le 30/08/2019 Le maire Patrice Bourcet ne repartira pas en 2020**

Patrice Bourcet, maire de Mey, ne se représentera pas aux élections municipales. Il répond à nos questions.

#### Quelles raisons vous poussent à vous arrêter ?

J'ai découvert une fonction valorisante et passionnante, mais je viens de fêter mes 70 ans et j'aspire maintenant à une vie plus reposante, sans contraintes. La fonction de maire est plus un statut qu'une fonction. Et j'ai le regret de constater que l'air du temps favorise l'individualisme, que l'exigence de chacun augmente, que l'irrespect est général, que les incivilités sont monnaie courante et l'agressivité jamais très loin. C'est dans ce cadre que certains de mes administrés ne me donnent plus le sentiment d'être solidaire de leur maire. Certains ne sont plus derrière moi ou avec moi, mais face à moi. Je n'éprouve pas de lassitude particulière, mais après avoir évalué le pour et le contre, j'ai un certain sentiment de devoir accompli. Et après trois mandats d'élu municipal, je pense avoir largement donné de ma personne pour ma commune.

#### Êtes-vous satisfait de votre bilan de maire ?

Oui, car j'ai réalisé soit l'essentiel de ce que j'avais indiqué dans ma profession de foi, soit j'ai mis en place les conditions pour le réaliser à court terme, comme la réhabilitation de nos anciens vergers, de la place de l'église ou l'agrandissement final du village. Et non, car en qualité de maire, j'aurais aimé laisser un héritage plus matériel, une trace plus visible, alors que mon héritage est très immatériel.

#### Avez-vous réussi à tenir vos engagements ?

Cet engagement était le sens même du mien et peu de gens l'ont véritablement compris. L'opposition y a même vu une obscure motivation, résultant de la mauvaise conscience d'avoir été « complice » de l'endettement de la commune, du seul fait d'avoir été le second adjoint du maire ayant entraîné la commune dans une situation financière catastrophique. Et malgré mes efforts pédagogiques, je n'ai pas convaincu. Alors oui, j'ai tenu mes engagements, car la situation financière de la commune est redevenue normale.

#### Qui voyez-vous vous succéder ?

J'espère évidemment que ce soit un membre de mon conseil municipal actuel. Une personne bien au courant des dossiers et qui souhaite poursuivre les actions en cours en les réalisant avec sa propre personnalité, dans le cadre d'un conseil lui aussi renouvelé pour le grand profit de Mey.

## La fibre arrive à Mey

Le réseau Fibre Orange est désormais ouvert à la commercialisation à Mey.

Orange nous a informé que des équipes commerciales, spécialisées dans la vente à domicile, de l'entreprise DMF mandatées par Orange démarcheront à partir de mi-septembre afin de conseiller et d'orienter aux mieux les habitants de Mey.

## A noter dans vos agenda

- **14 novembre 2019** à 18h dans la salle communale : Réunion d'information sur l'arrivée de la fibre à Mey

## Retour en image sur la fête du 18 août à Mey



Départ en cortège au monument



Discours et dépôt de gerbes



Moment conviviale avec l'apéritif offert par la mairie et le repas préparé par la confrérie des Cochoneux de la Seille.

